

## Conditions générales de vente businessworld – Adhésions Gold et Platinum

1. En tant qu'adhérent à la carte **businessworld** Regus, vous pouvez accéder à tous les centres du groupe Regus participants durant les heures normales d'ouverture. L'adhésion vous donne accès gratuitement aux salons d'affaires ainsi qu'à un certain nombre de jours d'accès par mois à un bureau partagé (« Campus ») ou à un bureau privé, ce nombre de jours étant défini en fonction de la région choisie dans le cadre de votre adhésion.
2. L'utilisation de nos services et produits est sujette à disponibilité. L'utilisation d'un bureau est calculée sur la base d'une journée complète et les jours inutilisés ne peuvent être reportés sur le mois suivant. L'adhésion à la carte **businessworld** n'a pas pour objectif de remplacer un bureau régulier ou à temps plein. En cas d'utilisation d'un bureau plus de dix (10) jours par mois, dans le même centre Regus, nous nous réservons le droit de vous facturer des frais d'utilisation complémentaires. Les bureaux doivent être débarrassés à la fin de chaque journée et vous êtes seul responsable de vos effets personnels au sein du centre.
3. Le règlement des services utilisés est exigible le jour même de leur utilisation. Il vous est également possible d'ouvrir un compte client auprès de nos services en nous communiquant les coordonnées de votre carte bancaire.
4. Sans annulation écrite de la part de l'adhérent, la période d'adhésion sera automatiquement reconduite à chaque date anniversaire. L'abonnement mensuel **businessworld** peut être résilié, au terme des 3 mois initiaux, sous réserve de la réception par Regus d'un courrier de résiliation respectant le préavis de 3 mois. Le préavis de résiliation débute systématiquement le premier jour d'un mois calendaire. Pour les autres abonnements, une résiliation écrite doit être communiquée à Regus en respectant un préavis de 3 mois avant la fin du contrat.
5. Les adhérents à la carte **businessworld** peuvent être accompagnés d'un visiteur lorsqu'ils utilisent un bureau à la journée. Des frais supplémentaires seront applicables à partir de deux visiteurs. Les termes « visiteur » et/ou « hôte » désignent une personne ne demandant pas à utiliser des services Internet ou téléphoniques. Dans le cas où un visiteur/hôte aimerait bénéficier d'un service téléphonique ou Internet, nous serons heureux de le lui fournir, moyennant des frais supplémentaires. Si un adhérent **businessworld** souhaite accueillir un plus grand nombre de visiteurs, il peut réserver et louer des salles de réunion à des tarifs préférentiels, et ce dans tous les centres Regus.
6. Les adhérents à la carte **businessworld** se rendant dans un salon d'affaires sans utiliser un bureau à la journée ni un bureau partagé (« Campus ») pourront se voir facturer des frais pour chaque invité accueilli dans le salon d'affaires. S'ils le souhaitent, les adhérents à la carte **businessworld** peuvent réserver et louer des salles de réunion à des tarifs préférentiels, et ce dans tous les centres Regus.
7. La carte **businessworld** est personnelle et non cessible à un tiers, sauf accord écrit de Regus. Pour des raisons de sécurité, votre carte **businessworld** ainsi qu'une photo d'identité valide pourront vous être demandées à votre arrivée.
8. La carte **businessworld** Regus émise à votre attention demeure à tout instant la propriété du groupe Regus et devra être restituée sur demande.
9. Notre contrat de service local standard et nos conditions d'utilisation s'appliquent de plein droit à l'utilisation de services particuliers et de n'importe quel local. Regus se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente ainsi que les conditions d'utilisation ; certaines conditions peuvent varier d'un site à l'autre. Les conditions générales de vente et conditions d'utilisation sont disponibles sur demande. En outre, nous nous réservons le droit de modifier ou de résilier à tout moment le programme **businessworld** Regus ou n'importe quel compte correspondant, et ce sans préavis. Le cas échéant, la responsabilité de Regus reste limitée aux frais payés à l'avance par les adhérents concernés.
10. Regus se réserve le droit d'ajuster les frais d'adhésion lors du renouvellement afin de prendre en compte l'inflation.
11. Protection des données : nous nous engageons à ne pas divulguer vos informations personnelles à des tiers sans votre autorisation préalable. Nous serons susceptibles de vous contacter à tout moment au sujet de votre adhésion, pour vous faire part de nos offres et promotions ou d'autres informations pertinentes.
12. Le programme **businessworld** est prévu pour faciliter votre utilisation temporaire de nos infrastructures. Afin de mieux vous servir et de créer un lieu de travail professionnel pour nos adhérents, nous nous réservons le droit de limiter ou de résilier l'utilisation de la carte si nous estimons qu'elle va à l'encontre des modalités ou conditions d'utilisation applicables.
13. Vous vous engagez à payer tous les frais à leur date d'échéance. Tout défaut de paiement à la date d'échéance donnera lieu à des frais et intérêts de retard sur le montant impayé à compter de la date d'échéance. Regus se réserve également le droit de suspendre tous les avantages dont vous bénéficiez en tant qu'adhérent jusqu'au règlement des sommes dues. Tous les frais de recouvrement encourus par Regus peuvent également vous être imputés.
14. Remises, promotions et offres : vous acceptez que, sous réserve des dispositions de la loi applicable, Regus puisse suspendre, avec prise d'effet immédiate et sans notification écrite formelle, toutes les remises, promotions ou offres encore liées à ce contrat en cas de non-respect, pendant la durée du contrat, des présentes conditions générales de vente, de retard de paiement d'un mois ou de facturation de frais de retard mensuels à deux reprises.
15. En cas de perte ou de vol de votre carte **businessworld** Regus, une nouvelle carte sera émise pour laquelle il vous sera sans doute demandé de régler un montant forfaitaire correspondant aux frais de traitement.